



AC1 - Classement et inscription d'immeubles au titre des monuments historiques et périmètres de protection
 Monuments historiques
 Classement
 Inscription
 Périmètres de protection
 Protection monument inscrit
 Protection monument classé
 A4 - Passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau
 Surface affectée
 AC3 - Protections des réserves naturelles
 Périmètre classé en réserve naturelle
 AC4 - Sites patrimoniaux remarquables
 Périmètre de protection
 E3 - Servitudes de halage et de marchepied
 Halage
 Marchepied
 I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport, et de distribution d'électricité
 Ligne électrique aérienne ou souterraine
 T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées
 Emprise affectée

Les servitudes d'utilité publique sont reportées sur ce plan à titre informatif, les tracés de référence sont consultables sur le géoportail de l'urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>)
 Sources : cadastre 2024, DSDP, Département de l'urbanisme

Étude et réalisation le 14/07/2024
 Plan n° 07-202400291-20240711-0_2025_S_1_8.DWG
 CODRA

Prescription par délibération communautaire du :
 23/03/22
 Arrêt par délibération communautaire du :
 11/07/24
 Approbation par délibération communautaire du :



7.1 plan des servitudes d'utilité publique